



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pollution chimique

Question écrite n° 99202

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, sur l'importante pollution constatée au pied du viaduc de Bourgaltroff qui vient d'être construit dans le cadre de la seconde tranche de la ligne de TGV-Est. On constate en effet des écoulements d'eau verdâtre dégageant une odeur nauséabonde par temps chaud. Les analyses effectuées par un laboratoire officiel, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), montrent la présence d'une teneur élevée en chrome hexavalent. D'ailleurs, un procès-verbal a été dressé par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA). Plusieurs réunions ont été organisées avec les autorités préfectorales mais aucune mesure efficace n'a été prise. Il ne suffit pas d'installer une signalisation interdisant l'accès à la zone polluée ou de creuser un petit fossé pour essayer de contenir la pollution et d'installer une cuve, d'ailleurs d'une capacité insuffisante, pour récupérer une partie des effluents. La situation est extrêmement préoccupante car la pollution est proche du captage de la source de Mariembourg, qui est géré par le Syndicat des eaux, lequel alimente en eau potable les communes de Bourgaltroff, Guébling, Vergaville, Bidestroff, Guébestroff et Lindre-Basse. Elle lui demande pour quelle raison ses services n'ont toujours pas pris les mesures définitives qui s'imposent.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99202

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [27 septembre 2016](#), page 8735

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)